



ENVIRONNEMENT

Une goutte d'eau
dans la mer

02

ÉCOLOGIE

« Bacs à marée »
en front de mer

08

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS SE MET AU VERT !

L'année 2020 n'a pas permis au Conseil Municipal des Enfants de présenter ses projets aux habitants de Sainte Marie la Mer.

C'est pourquoi Julia, maire du CME, et ses conseillers ont souhaité agir dès ce début d'année 2021 par le biais d'une action citoyenne.

Sous un soleil éclatant, ce mercredi 27 janvier 2021 après-midi, le CME, encadré par Anaïs et Steven, directeurs des Accueils de Loisirs et accompagné de Jimmy, agent des services techniques, a ramassé les déchets se trouvant aux

abords et dans les ruisseaux qui longent la piste cyclable du village.

En l'espace d'une heure et demi, 11 sacs-poubelles de 100 litres, une roue de voiture, un parapluie, un plot de signalisation et un gros bidon en plastique ont été récupérés par les enfants.

Félicitations aux enfants et un grand merci à Jimmy pour cette belle action solidaire à renouveler sans hésiter !



LE MOT DU MAIRE

Chers amis,

C'est avec plaisir que je vous présente « Le Lien » dans son nouveau format pour ce nouveau mandat. Plus aéré et illustré, je ne doute pas que vous l'adopterez immédiatement afin de découvrir le maximum d'informations de proximité.

Et puisque l'on dit que la forme, c'est le fond qui ressort, il est ainsi « la preuve par l'image » de la qualité de vie de notre beau village à la plage !

Je remercie tous ceux qui se sont attelés à la confection de cette nouvelle formule, autour de notre conseiller municipal Jacques Motllo.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Avec mon dévouement

Edmond JORDA

PROPRETÉ

Afin d'assurer un meilleur confort aux riverains, aux promeneurs, aux enfants à pieds et à vélo, les services techniques de la mairie ont installé des canisettes sur la commune. Nous comptons sur le civisme des propriétaires de chiens pour en faire un bon usage.



NATURE & ÉCOLOGIE

Afin de protéger vos pins et vos animaux domestiques, des éco-pièges pour lutter contre les chenilles processionnaires sont à votre disposition au Centre Technique Municipal, ainsi que des pièges à rats pour combattre la prolifération des nuisibles.

Centre Technique Municipal : 04 68 63 86 87



VIE PRATIQUE

Un grand parking « provisoire » gratuit a été aménagé dans la zone de Saint Exupéry, près des écoles, afin d'offrir davantage de liberté de stationnement en attendant l'aboutissement du réaménagement global de ce quartier.



UNE GOUTTE D'EAU DANS LA MER



Les élèves de l'école primaire, en présence du maire Edmond Jorda, et de Marguerite Valette, Charles Durand, et Julien Tressens élus municipaux, ont découvert le trajet d'une goutte d'eau sur le bassin versant de la Têt.

Le Syndicat Mixte de la Têt Bassin Versant (SMTBV), en partenariat avec les enseignants et les élus, a mis à disposition une maquette 3D du bassin versant de la Têt ainsi qu'une intervenante, Floriane Le Moing, chargée de mission de prévention des inondations.

Le but était de montrer l'impact de l'aménagement du territoire ainsi que l'utilisation de l'eau sur le fonctionnement du bassin, faire prendre conscience aux élèves que tous les efforts peuvent être compromis si les individus n'adoptent pas les bonnes attitudes et surtout sensibiliser aux risques



d'inondation pouvant survenir à certaines périodes de l'année après une longue période de sécheresse.

La maquette représentait un support concret pour une meilleure compréhension du cheminement de l'eau, sur les 110 km entre la source et l'embouchure. Place a été faite à la pratique, une simulation d'épisode intense de pluie a été réalisée et a permis aux élèves de se rendre compte de ce qui se passe dans ces conditions. Les élèves sont devenus les acteurs principaux et ont été amenés à trouver des solutions pour remédier aux conséquences qui en découlent.

Désormais après cette semaine constructive, les élèves considéreront l'eau comme un bien précieux. Ils sauront qu'il est important de préserver sa qualité et sa quantité. Ils auront compris qu'ils peuvent agir, à leur niveau, en changeant certains comportements individuels et en adoptant de bonnes attitudes au quotidien et lors de crises majeures. C'est le principe de l'engagement citoyen.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS



Afin de faciliter l'accès des personnes en situation de handicap et l'accès pour les parents avec poussette, une rampe d'accès PMR a été construite par les services techniques de la mairie pour passer par la passerelle entre l'avenue des Dauphins et l'avenue des Berges du Canal.



Agir pour une commune, c'est évidemment porter de grands projets structurants, mais c'est aussi et surtout agir au quotidien avec des embellissements qui ne sont pas spectaculaires mais essentiels pour la vie de tous les jours. La réfection de rue est l'exemple type d'une intervention qui prend du temps et qui coûte cher. Chaque année, un programme de réfection de rues permet de renouveler les couches d'asphaltes de plusieurs rues dans le village.

LE BUDGET 2021: UN BUDGET AMBITIEUX SANS AUGMENTATION DES IMPÔTS

Lors de sa réunion du 27 mars 2021, le conseil municipal a adopté le budget primitif de la Ville. Ce rendez-vous annuel permet de marquer les priorités de la municipalité. Aujourd'hui, le budget est un élément clé de la vie locale, qui doit être appréhendé dans une logique gestionnaire et entrepreneuriale : celle de la performance et du contrôle d'exécution.

C'est par le biais de ce dernier que sont déterminées chaque année les dépenses et les recettes afin de satisfaire, d'une part, le bon fonctionnement de la commune, et d'autre part, la mise en œuvre de la politique municipale en matière d'investissements.

Grâce à une gestion prudente et prévoyante, la Ville a réussi à absorber les fortes dépenses imprévues liées à la crise sanitaire : achats de masques pour toute la population, mise en place des protocoles de désinfection des locaux, équipements de protection, accompagnement social, aides aux commerces... Avec ses ressources, la Ville peut entretenir son patrimoine (bâtiments publics,

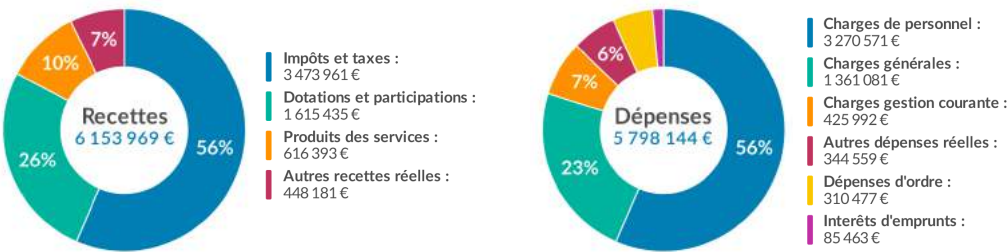
écoles, voirie...), s'équiper convenablement (mobilier, logiciels et services informatiques...), s'engager sur la voie de la transition énergétique (isolation, basse consommation...) et embellir les espaces publics. La volonté assumée de la municipalité est de continuer à investir pour participer à la relance de l'économie et améliorer le service aux Sainte-Marinois.

- Ce budget a été établi avec la volonté de :
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement pour préserver la capacité d'autofinancement et maintenir un volume d'investissements nécessaire au développement de la commune.
 - Utiliser les capacités d'autofinancement pour financer les investissements.
 - Maîtriser l'évolution de la masse salariale.
 - Mobiliser des subventions chaque fois que possible et la recherche de nouvelles recettes.
 - Mettre en œuvre un plan pluriannuel d'investissements pour la réalisation des projets du mandat.

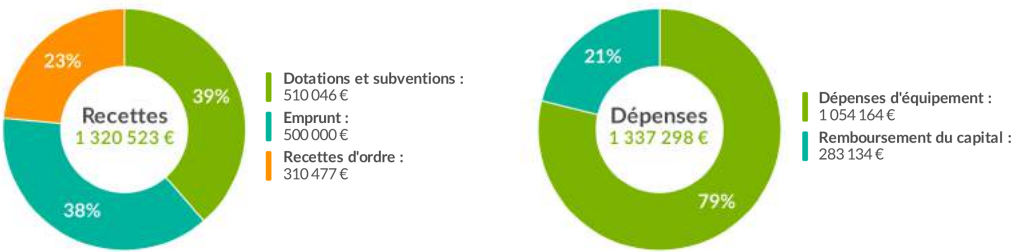
Compte administratif 2020



Fonctionnement



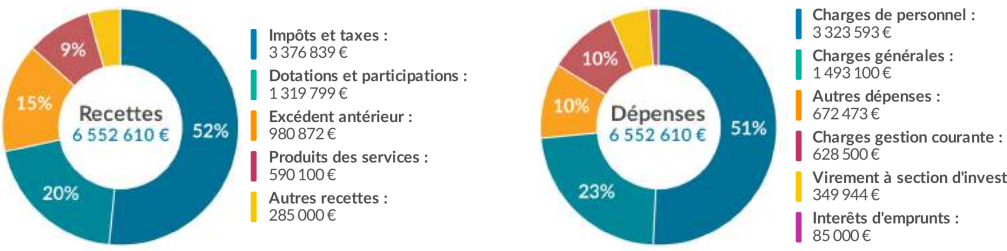
Investissement



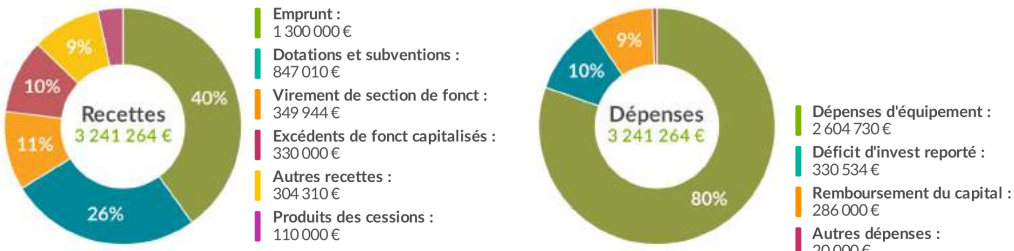
Budget Primitif 2021



Fonctionnement



Investissement



Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2021



Parmi les nombreux projets, création d'un Pump Track et d'un Street Workout.



La Médiathèque.





Histoire locale :

Sainte-Marie-la-Mer dans la Tourmente

Continuant les recherches historiques sur notre village, nous avons choisi de nous intéresser à un épisode de la guerre qui opposa Pierre IV, le Cérémonieux, roi d'Aragon, à Jacques III roi de Majorque.

Ces deux souverains sont les descendants de Jacques le Conquérant, ils sont donc cousins et beaux frères puisque Jacques III est marié à Constance, la sœur de Pierre IV.

En ce milieu du ^{xiv}^e siècle, notre village, comme tout le Roussillon et la Cerdagne, appartient au royaume de Majorque. Ce royaume est le résultat du partage des biens de Jacques Le Conquérant. Cet acte testamentaire

compromettra les relations entre les descendants du Conquérant.

Ce dernier a disloqué son royaume en voulant le partager entre ses deux fils : Pierre III devint Roi d'Aragon et de Valence et Comte de Barcelone tandis que son frère Jacques II recevra les Comtés de Roussillon et Cerdagne, les seigneuries de Montpellier et de Carlat et enfin l'archipel des Baléares. Ce partage sera la cause de luttes fratricides.

Notre propos concerne les deux dernières années de l'existence du Royaume de Majorque.

Campagne de 1343 : Siège de Canet

Après avoir soumis les îles de Majorque au cours d'une rapide campagne, Pierre le Cérémonieux, débarque sur la plage de Barcelone le 29 juin 1343. Un mois après, le 29 juillet, les hostilités débutent dans les terres roussillonnaises avec la tentative de prise du château de Bellegarde. Quatre-cent-cinquante cavaliers, sous le commandement du Roi Pierre IV et de son fils Jacques d'Aragon passent le col de Panissars.

Le 31 juillet, Pierre le Cérémonieux rencontre le Cardinal d'Albi, médiateur du Pape, devant le château de Canet où Pierre IV a installé ses tentes au milieu de ses troupes. Rien de positif ne se dégage de cette entrevue.

Le vendredi 1^{er} Aout le Vicomte de Canet Raymond est dans son château, le Roi Pierre IV, par l'intermédiaire de l'Alguazil (huissier et homme d'armes) lui donne l'ordre de reconnaître sa seigneurie sur le château et la ville de Canet. Le Vicomte Raymond demande un délai de réflexion.

Notre Vicomte se trouve dans une situation délicate : en effet il est toujours vassal du roi de Majorque et son château est occupé par une compagnie Mallorquine.

Après réflexion et négociations, le 2 aout 1343, le Vicomte se résout à livrer son château au Roi d'Aragon. Il négocie pour que la garnison mallorquine puisse rejoindre Perpignan sous couvert d'un sauf conduit.

Raymond de Canet s'était incliné devant le roi d'Aragon, le château fut livré le 3 août. Le Vicomte de Canet avait-il négocié sa reddition? Toujours est-il qu'il avait reçu comme dédommagement une seigneurie dans l'Evêché de Gérone où il se rendit par mer dès le 5 aout avec son épouse Marie de Narbonne.

A la décharge du seigneur de Canet, il faut rappeler que Pierre IV n'a pas lésiné sur les actes d'intimidations. En attendant le résultat des négociations, les troupes Aragonaises se déploient dans la Salanque et s'en prennent à Ste Marie la Mer, possession de Raymond de Canet.

Parmi ces soldats on trouve les Almogavers, mercenaires majoritairement Catalans et Aragonais. Ces soldats habiles et agressifs sont considérés comme les meilleurs fantassins de l'époque, véritables guérilléros, ils se servent sur le pays conquis. La réputation qui les précède, terrorise les pauvres gens et Raymond de Canet, mis au courant de l'attaque de son village de Ste-Marie-la-Mer a préféré négocier une issue favorable à sa famille et à ses gens.

Sainte-Marie-la-Mer au ^{xiv}^e siècle

En 1343 Sainte-Marie-la-Mer est un village fortifié depuis un siècle et demi. Sur plusieurs textes le village est qualifié de Força : forteresse, ou de castrum : village fortifié ou château. Le périmètre de notre village affecte un plan rectangulaire de 140m de long sur 70m de large.

Cet espace maîtrisé de façon géométrique laisse penser que, en 1197, date à laquelle le seigneur de Canet obtint l'autorisation de fortifier Ste Marie la Mer, un maître d'œuvre traça ce périmètre avec ces mesures proportionnées.

Ce périmètre est délimité par des murailles bâties en galets de rivière roulés, et portent sur leur hauteur, un chemin de ronde. Quatre tours rondes étaient disposées à chaque angle du rectangle, une cinquième s'élevait au milieu du mur Est.

L'entrée du village se faisait par le porche qui existe toujours sous le clocher communal, des fossés entouraient toutes les murailles et un pont levais avait pour fonction de fermer la força.

L'église avec son abside pentagonale, couverte d'une voûte à trois pans, a ses murs extérieurs qui présentent à chaque angle et sur le milieu de chaque face, un corbeau formé de trois assises en retrait pouvant supporter un hourdage, la couverture de l'abside présente un chemin de ronde. Il faut remarquer que la disposition des fenêtres de l'abside est dissymétrique, une des ouvertures est dirigée vers Canet. De par sa construction, l'église

pouvait servir de donjon ou de réduit central et peut-être aussi de tour à signaux. L'église, construction massive en pierres de taille, constitue le bâtiment le plus sûr du village et son clocher fortifié lui donne l'aspect d'une forteresse.

Tous ces détails expliquent que Ste Marie soit désignée dans plusieurs textes comme château.

Le village occupe une surface de moins d'un hectare, en 1446, il compte 98 parcelles desservies par sept rues. Les maisons sont serrées les unes aux autres, l'espace étant restreint. Un puits se trouve intra muros et un autre est sur la place du village. Quelques bâtisses devaient s'élever hors des murs : des fouilles archéologiques récentes ont mis à jour un bâti ancien daté de l'an mil. Le cimetière quant à lui occupait l'espace de la Placette. La population de cette époque peut être estimée à 500 personnes. Un document du notaire B. Spana cite le nom de plusieurs habitants de Ste-Marie-la-Mer : Bernard Fabre, Gerald Carles et Arnald Pascal consuls du village, suivent les noms de plusieurs Sainte-Marinois : Pierre Puig, Pierre Pestelet, Guillem Cebes, Arnald Pascal majeur, Guillem Stephani mineur, Guillem Stephani majeur, Guillem Cumdet, Bernard Pons, Guillem Pierre, Bernard Perpignan, Guillem Perpignan et cinquante et une personnes représentant l'université, c'est-à-dire la majeure partie de la population de notre village, soit soixante cinq hommes. (Alart THp.212).

L'attaque du 2 août 1343

Samedi 2 août 1343 « Las hosts de Manresa amb alguns altres companyes que exiren de las nostres hosts combatteren un castell pres de la mar de Canet ques appella Santa Maria la Mar et pringueren axi mateix lo qual establi y retingueren Eximen d'Esparça scuder de casa nostre et alguns Almugavers que tenia combatteren en lo Castell Rossello ».

Voici donc le compte rendu succinct de l'attaque de Ste-Marie-la-Mer. Si l'on en croit la Cronica den Pere IV, la prise de Ste Marie fut chose facile puisque sur sa lancée Eximen d'Esparça continua sa chevauchée et alla enlever Château Roussillon.

Après l'attaque, Ste-Marie-la-Mer est pourvue d'une garnison aragonaise et ce en raison de la proximité de Canet et aussi parce que le village est bien défendu par ses murailles. Notre village semble se tirer d'affaire sans trop de

dommages, peut-être quelques dégâts dans les champs et la destruction des maisons hors les murs ?

Il n'est pas bon de résister aux troupes ennemies : le 8 août les troupes aragonaises détruisent systématiquement les vergers et les vignes des alentours de Perpignan, ruinent entièrement le village du Vernet et massacrent quelques Perpignanaïsi qui étaient sortis de la ville.

Le 19 aout 1343, le roi d'Aragon suspend les opérations militaires dans le Roussillon et ce jusqu'en début mai 1344. En retour il exige de la part du roi Jacques de Majorque la reconnaissance de la possession de Canet et de Sainte Marie la Mer. Guillem de Guimera est nommé responsable des domaines qui viennent d'être conquis. Sainte-Marie-la-Mer devient aragonaise.

Sainte Marie La Mer sous l’occupation aragonaise

Pendant que Pierre le cérémonieux repart vers Barcelone et que Jacques de Majorque continue le combat et cherche des alliés, notre village est occupé par une garnison de soldats de Pierre d’Aragon.

Le commandant de la place, portant le grade de « conestable » (commandant d’une fortification) est Pierre Casteyl, nous avons retrouvé le nom de quatre soldats sous ses ordres : Bernard Hula, Antoine Lopis, tous deux de Barcelone et Guillem Peyro et Bernard Alaniani, vassaux de P. Casteyl. Ces soldats sont préposés à la garde de Ste Marie. (Alart TH 213).

Aux archives départementales nous retrouvons la trace d’Eximen d’Esparça, celui qui avait pris Ste-Marie-la-Mer le 2 août, il est nommé Châtelain capitaine de Llivia puis du château de Quérol.

L’audacieux et bouillant scuder continue sa campagne militaire en Cerdagne. Les Sainte-Marinois continuent à survivre.

En parcourant le manuel du notaire B.Spana (ADPO 3 E 1/91) nous apprenons que quelques jours avant l’attaque du village, le 29 juillet 1343, le tenancier du moulin à farine, André Stephani, paye 17 LL.30 sous et 4 deniers à G.P Guillem mandataire du Vicomte de Canet et de son épouse Marie Béranger Pugalter, locataire du four banal règle sa redevance au même mandataire. Le 2 août 1343, c’est un acte de vente de vin contenu dans une « tina de fuste » ainsi que trois fûts pleins de vin, neuf tonneaux vides, un « portum » (récipient ?), une jarre d’huile, dix huit eymines de froment et quatre de fèves. Cette transaction est effectuée par P. Raymond de Canet, vendeur, à l’acheteur, B. Maroti.

La date de cette dernière transaction pose problème. En effet la Cronica de Pierre IV, mentionne l’attaque de Ste Marie le même jour. Sommes-nous en présence d’une erreur de datation comme il s’en produit couramment dans les « cronicas » du moyen âge écrites plusieurs décennies après les faits ? Ces actes sont révélateurs d’une activité commerciale inhabituelle sur notre village.



Abside médiévale avec des corbeaux pouvant supporter des hours.

Guillem de Guimera

Nous avons voulu conclure cet article en nous intéressant à celui qui durant deux ans fût le capitaine du château de Canet et de Ste-Marie-la-Mer : Guillem de Guimera.

G. de Guimera est né aux environs de 1320 au château de Ciutadilla. Il reçoit une éducation de jeune seigneur avec apprentissage des armes ainsi qu’une formation intellectuelle, sûrement au monastère de Vallsanta.

Très tôt, il intègre l’ordre militaire de St-Jean de Jérusalem, en 1340 il est nommé commandeur de la commanderie de Monzon.

Début 1342, il s’oppose au roi d’Aragon qui le fait arrêter, mais les deux hommes se réconcilient et Guimera devient le collaborateur de Pierre IV durant les deux campagnes de 1343 et 1344. Le 25 août 1343, le roi confirme la confiance qu’il a en G. de Guimera et le nomme procureur pour gouverner toutes les villes et villages du Roussillon qui ont été conquis.

G. de Guimera se voit confier les pleins pouvoirs pour continuer la guerre contre Jacques de Majorque.

Durant son séjour à Canet il subira des attaques, comme le raid contre le château, raid mené par quarante cavaliers et une compagnie de soldats venus de Perpignan. Treize cavaliers aragonais sortent du château et contre-attaquent. Guimera se lance dans la mêlée pour secourir ses hommes qui s’étaient lancés sans réfléchir dans cette escarmouche. La Cronica rapporte que le capitaine au cri de « Arago » tua trois cavaliers et huit soldats.

Notons que G. de Guimera , pour renforcer les défenses de Canet fit

En ce début de mois d’août les troupes d’Aragon ont besoin de ravitaillement. Une partie de celui-ci s’effectue sur la plage de Ste-Marie. Le transport des marchandises par voie maritime est plus économique que par caravane de mulets.

Le notaire B. Spana rédige de nombreux actes concernant Raymond de Penades, courtier et son patron Raymond Boteylla, citoyen de Barcelone. Le 9 aout ils achètent à Bartholomi de Berga soixante-douze sacs de farine au prix de 6 d. le sac, la transaction se déroule à Ste-Marie. Deux jours après, une cinquantaine de sacs de farine sont sur le marché ainsi que soixante-douze quartères d’orge.

Le 19 aout, ce sont cent trente-neuf sacs de même marchandise qui sont transportés de Ste-Marie-la-Mer au château de Canet et toujours sous la commande de Panedes et Boteylla. Ces deux courtiers sont employés par « la maison du roi ».

Nous trouvons trace de ces deux commerçants dans un différend qui les oppose à un autre Barcelonais, Domingo Jorne, patron d’un Leyn (barque de commerce). Ce dernier a transporté au grau de Canet sept-cent-vingt-cinq quartères d’orge que le roi lui a commandé, mais les deux marchands ne sont pas à la réception, le patron de la barque veut repartir et surtout il veut être payé ! Les témoins de cette affaire sont deux habitants de Ste Marie : Raymond Vilarnald et Bernard Spanyolli. Pour la deuxième campagne qui débute au printemps 1344, Ste-Marie-la-Mer n’a pas laissé de témoignage dans les archives que nous avons consultées, hormis le rassemblement de la communauté du village qui a été appelé « voce simbali » afin de réclamer une indemnité pour les dommages causés par l’armée du roi.

Notons qu’un prêtre d’Elne propriétaire à Ste-Marie se plaint du vol de sa récolte de gerbes de froment. Le préjudice de cette confiscation sera réparé par les occupants.



La tour : ultime vestige des fortifications du Moyen Âge.

détruire une église qui se situait hors des murs pour améliorer la défense de cette place. (ADPO.B97).

G. de Guimera est un meneur d’homme qui n’hésite pas à menacer de mort les soldats qui veulent quitter leur service pour rentrer chez eux avant la fin de leur contrat. C’est ce que comprit le sellier B. Costa qui voulait retourner chez lui à Ampurias. Guillem lui rappelle que sa spécialité est indispensable à ses côtés « sous peine de perdre sa tête ».

Guillem de Guimera poursuivit une longue carrière de soldat, de diplomate (il accompagna le pape Grégoire XI lors de son retour à Rome) de conseiller privé du roi.

Enfin il atteignit un rang des plus élevés dans la Catalogne : représentant du bras ecclésiastique à la présidence de la députation, atteignant ainsi la présidence de la Généralitat de la Catalogne. L’historien Catalan Josep Maria Sans i Travé écrit « Les terres de la Catalogne ont donné, au cours des siècles huit présidents de la Généralité : le premier fût Guillem de Guimera i d’Abelle, enfant de Ciutadilla, frère de l’hôpital (1376-1377). »

Il est fort probable que Ste-Marie-la-Mer ait accueilli plusieurs fois dans ses murs Guillem de Guimera qui de 1376 à 1377 fut « députat résident » équivalent de Président de la Généralitat.

Francis BRUNET
Adjoint au maire délégué à la Culture

LE PORT DE SAINTE-MARIE-LA-MER CERTIFIÉ « PORTS PROPRES »



Crédit photo : Bernard RICARD.

Investi dans la démarche « **PORTS PROPRES** », le port de Sainte-Marie-la-Mer souhaitait valider officiellement son engagement. En trois ans, en collaboration avec la Commune, le port a développé et amélioré tous les domaines relatifs à cette certification :

- Gestion des déchets.
- Traitement des eaux de carénage.
- Gestion des pollutions dues aux hydrocarbures.
- Collecte des eaux usées et des eaux de fonds de cale.
- Économie d'énergie.
- Gestion des ressources en eau.
- Formation du personnel portuaire.
- Sensibilisation des usagers du port.

Début février un audit « Afnor certification » a permis de contrôler sur le site portuaire le respect et la bonne mise en place de l'ensemble des critères de la démarche. Aujourd'hui, le port a reçu officiellement la récompense de son investissement en se voyant attribuer la certification européenne « **PORTS PROPRES** » pour trois ans. **Une première en pays catalan.**

Nicolas FIGUERES
Adjoint au maire délégué au port

RÉCOMPENSE QUALITÉ PLAISANCE



Crédit photo : Bernard RICARD.

Le Port de Sainte-Marie-la-Mer obtient trois anneaux au label « **Qualité Plaisance ***** » et devient le 7ème port maritime labélisé en Région Occitanie. Cette reconnaissance nationale, pilotée par la Fédération Française des Ports de Plaisance et soutenue par la marque d'Etat « Qualité Tourisme », récompense l'ensemble des prestations proposées par notre port de plaisance.

Ce label met en avant la qualité de l'accueil, des infrastructures, mais aussi la beauté environnementale du site portuaire. De plus, il reconnaît la mise en valeur des richesses du territoire et du patrimoine de la commune.

Cette récompense, liée à la dynamique communale, met en lumière le travail effectué par tous les acteurs professionnels et associatifs de notre port. Après avoir obtenu en 2020 les trois premiers anneaux du label Qualité Plaisance, aujourd'hui, toute l'équipe est sur le pont pour décrocher les deux anneaux supplémentaires.



Nicolas FIGUERES
Adjoint au maire délégué au Port

LE PROGRAMME WATTY, POUR SENSIBILISER LES ENFANTS AUX ÉCOGESTES

Depuis le mois de février, près de 130 élèves de l'école élémentaire Jules Ferry bénéficient du programme « Watty à l'école ». Ce projet pédagogique, proposé par la municipalité, enseigne aux enfants à économiser l'eau et l'énergie et vise à les rendre acteurs d'une gestion durable des ressources au sein de leur école et de leur famille. Créé par la société Eco CO2, Watty à l'école a été labellisé par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. Ce programme est implanté et soutenu dans les Pyrénées-Orientales grâce au SYDEEL66 depuis maintenant plus de 6 ans.

Le financement du Programme est, pour l'essentiel, assuré par les énergéticiens dans le cadre des Certificats d'Économie d'Énergie, et pour partie par la commune, qui fait le choix d'investir dans notre jeunesse et de participer au travail d'éducation et de sensibilisation aux usages et comportements vertueux.

Clara Philippe, éducatrice à l'environnement, interviendra dans cinq classes à raison de trois séances par an pendant trois ans. Elle travaille bien entendu en collaboration avec les enseignants des classes concernées qui se sont impliqués activement dans la démarche.

Des ateliers pédagogiques sont animés de manière vivante grâce à des dispositifs de classe variés (expériences, vidéos...). Lors de la première intervention par exemple, les élèves ont découvert les différentes sources d'énergie (renouvelables ou épuisables) et ont ensuite fait la liste de quelques



écogestes. Watty, la petite mascotte souriante en forme de prise électrique, accompagne les élèves dans leur parcours de découvertes et d'expérimentations.

Les élèves sont amenés à participer à des événements comme l'action « Gros pull » pour améliorer le confort tout en faisant des économies et un concours national d'expression artistique inter écoles. L'animatrice proposera le suivi des consommations d'électricité des bâtiments scolaires tout au long de l'année.

Sandrine LOZANO
Conseillère municipale déléguée

& Marguerite VALETTE
Adjointe au maire déléguée aux affaires scolaires Conseillère



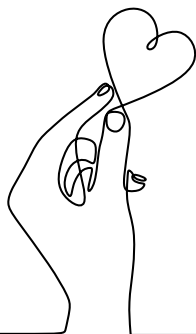
VACCINATION ANTI-COVID 19

Un « rappel » concernant la vaccination des personnes âgées de plus de 75 ans. Elle se fait uniquement sur rendez-vous, par internet sur le site SANTE.FR ou en appelant le 0 800 009 110 ou 0 800 541 919.

En cas de difficultés, si vous ne disposez pas d'internet, la mairie annexe de Sainte-Marie-la-Mer, située à Omega est joignable au 04 68 61 54 83, vous aide pour vos démarches de prise de rendez-vous.

Les rendez-vous dépendent des centres de vaccination et des stocks de vaccins dont ils disposent.

Prenez soin de vous.



NAVETTE GRATUITE

La municipalité, soucieuse de faciliter le déplacement des Sainte-Marinois n'ayant pas de véhicule ou ayant des difficultés pour conduire, a mis en place une navette sur les créneaux suivants:

- Mardi de 14h à 17h
- Mercredi de 9h à 12h
- Samedi de 9h à 12h

Ce service **GRATUIT** permet aux usagers de se déplacer vers les commerces locaux, la mairie et ses services, la Poste et les marchés.

Il est nécessaire de réserver 24h avant en appelant la mairie annexe. Renseignements sur le circuit et réservations au 04 68 61 54 83.

Port du masque obligatoire.

Paule BOBO

Adjointe au maire déléguée au social



CCAS : PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le CCAS de Sainte-Marie-la-Mer a signé une convention avec le syndicat mixte pour la restauration collective, SYM Pyrénées-Méditerranée, pour le portage de repas à domicile. Ce service s'adresse aux personnes de plus de 65 ans, à mobilité réduite ou en situation de handicap, malades ou en perte d'autonomie. Des menus variés et équilibrés élaborés par une diététicienne sont proposés. Il n'y a aucun engagement, le délai de mise en place est de 24h. Le service se fait 7 jours sur 7 ou seulement les jours que vous choisissez.

Paule BOBO

Adjointe au maire déléguée au social

À VOS AGENDAS



Mercredi 14 avril 2021 de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h00

- Lieu : Dunes de Sainte-Marie-la-Mer (côté Office de Tourisme) – Jeu de Piste
- 5 Participants maximum (règles sanitaires) * 2 groupes sur inscription

Mercredi 21 avril 2021 de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h00

- Lieu : Dunes de Sainte-Marie-la-Mer (côté Office de Tourisme) – Jeu de Piste
- 5 Participants maximum (règles sanitaires) * 2 groupes sur inscription

Samedi 1 mai 2021 de 10h à 11h et de 11h15 à 12h15

- Lieu : Dunes de Sainte-Marie-la-Mer (côté Office de Tourisme) – Mission Flore Littoral
- 5 Participants maximum (règles sanitaires) * 2 groupes

Mercredi 19 mai 2021 de 14h à 15h30 et 15h30 à 17h00

- Fête de la Nature : A travers Mille et un regards - Land Art sur la faune et la flore
- 5 Participants maximum (règles sanitaires) * 2 groupes

Marchés

Les « petits » marchés de Sainte-Marie-la-Mer seront ravis de vous recevoir tous les mercredis et samedis matin sur la place du village, ainsi que les samedis matin sur le baladoir.

Sous réserve des autorisations préfectorales relatives à la situation sanitaire.

Bureau d'Information Touristique :
04 68 80 14 00

DES MENUS ÉQUILIBRÉS ET VARIÉS 7J/7

- Composez vous-même votre menu élaboré par un diététicien.
- La collation du soir, le potage et le pain sont en option.
- Des repas adaptés: sans sel, sans sucre ou mixés.



QUAND ET COMMENT RÉSERVER?

- Les menus sont disponibles auprès de la mairie annexe jusqu'à deux semaines à l'avance.
- La réservation et le paiement s'effectuent sur place (Mairie Annexe), minimum une semaine avant la livraison du 1er repas.
- Des modifications peuvent être apportées 48h avant la livraison.

LES LIVRAISONS

- Les livraisons s'opèrent 5 jours par semaine par des agents du SYM.
- Les repas du week-end sont livrés le vendredi.
- Les repas arrivent sous barquettes filmées allant au micro-onde.



TARIFS 2021

Repas 8,50€
Collation du soir 2,80€
Potage 0,30€
Pain 0,40€

Si vous avez **plus de 65 ans** et êtes intéressés vous pouvez appeler la mairie annexe au **04 68 61 54 83** pour des renseignements ou pour une inscription.

« BACS À MARÉE » EN FRONT DE MER

Le maire, Edmond Jorda, l'adjoint au maire Nicolas Figueres, et les services techniques de la ville ont installé sur le littoral de la commune de Sainte-Marie-la-Mer des « bacs à marée ».

La prise de conscience écologique et environnementale est de plus en plus présente dans les esprits. La volonté de mieux prendre soin de la nature est désormais une préoccupation de chacun. Pour construire cet avenir meilleur, les citoyens veulent agir dès aujourd'hui. Des grands choix relatifs au développement durable, pris au niveau national et international, doivent guider notre nouveau mode de vie. En parallèle, localement, des petits gestes du quotidien peuvent

accompagner cette transformation.

L'objectif est d'impliquer les citoyens qui, lors d'une promenade sur la plage, après un épisode de mer agitée par exemple, collectent des déchets recyclables échoués sur le sable et les déposent ensuite dans le bac à proximité dédié à la collecte, puis les déchets seront envoyés au centre de tri du SYDETOM à Calce.

Dans le cadre d'une balade familiale, cela permet aussi de faire de la pédagogie pro-active pour les jeunes générations. Les bacs à marée incitent à la réflexion et encouragent le passage à l'action écocitoyenne.



ANNULATION PROVISOIRE DE LA PRIMAVERA



Voici déjà un an que nous sommes tous perturbés par la situation épidémique à laquelle nous devons faire face. L'équipe d'animation est obligée de s'adapter pour respecter les contraintes sanitaires.

Après l'annulation de la fin de saison théâtrale 2020, nous avons prévu de reprendre les activités théâtrales en mai-juin 2021. Les contacts que nous avons eus avec la Préfecture et les divers services culturels ne sont pas du tout rassurants pour accueillir du public dans une salle de théâtre. Dans ces conditions, respectueux des engagements moraux et financiers qui découlent de la signature d'un contrat, nous sommes contraints d'annuler nos rendez-vous de la PRIMAVERA 2021.

Dès que les conditions seront à nouveau favorables à une vie « normale », nous ferons tout pour vous présenter une programmation théâtrale qui nous permettra de retrouver la joie et la bonne humeur qui nous manquent tant.

Francis BRUNET
Adjoint à la culture

LE CAMPING INVESTIT



Le camping municipal de la Plage modernise ses équipements et investit pour la mise en sécurité de la population.

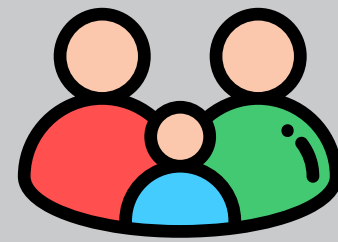
Dans le cadre de ses investissements, le camping municipal de la Plage a fait construire un tout nouveau bâtiment qui offrira de nombreuses possibilités à ses agents, mais aussi à sa clientèle et aux habitants Sainte-Marinois.



Au rez-de-chaussée, seront installés un nouvel atelier de travail, un garage spacieux et des zones de stockages. Au premier étage, un appartement pour un gardien à l'année sera réalisé jouxtant une salle de réunion.

Au second et dernier étage, un toit-terrasse permettra la mise en sécurité de la population ainsi que de la clientèle de l'établissement pour les risques de submersion ou inondation.

ÉTAT CIVIL



Ils nous ont quittés

- **Daniele DENEUX** le 18 février 2020 à 82 ans
- **Marc-André SURMONT** le 04 janvier à 71 ans
- **Patrik KERNTOPF** le 18 janvier à 58 ans
- **Marie-Hélène BONNEMAISON** épouse **HABLITZEL** le 28 janvier à 59 ans
- **Pierre, Isidore, Clément ISERN** le 07 février à 65 ans
- **Jean-Pierre PARENT** le 09 février à 70 ans
- **Madeleine VERVISCH** veuve **BEAUDOIN** le 13 février à 81 ans
- **Jeanna MARY** veuve **SALAGNAC** le 13 février à 89 ans
- **Georgette CLAUDON** veuve **ORTIS** le 23 février à 91 ans
- **Marie-Agnès DUMAIN** épouse **DIARD** le 25 février à 66 ans
- **Claude DORVILLE** le 11 mars à 76 ans

Liste des Mariages

- **Pierre CASTEL** et **Joscelyne MÉRIAUX** le 23 janvier
- **Cédric MAIA** et **Fanny SANCHEZ** le 30 janvier
- **Christian CASANOVAS-PAGES** et **Clotilde MORENO** le 13 février

Les nouveaux petits Sainte-Marinois

- **Ella ELIAZORD** le 09 janvier chez **Laury ELIAZORD** et **Jennifer ARAUJO AIRES**
- **Romy MAS** le 16 janvier chez **Ludovic MAS** et **Alexandra URBANCZYK**
- **Sasha SALVY** le 05 février chez **Christophe SALVY** et **Sophie SEDANO**
- **Raphaël AMBROSIO** le 02 mars chez **Mike AMBROSIO** et **Estelle VILA**

Liste des Pacs

- **Sandra PIRIS** et **Guy HERBIB** le 29 janvier
- **Luca KLEIN** et **Abbie KILBURN** le 04 février



www.saintemarielamer.com